

Évolution des salaires de base et conditions d'emploi dans le secteur privé

Résultats provisoires du 4^e trimestre 2021

Avertissement : depuis l'enquête portant sur le 2^e trimestre 2020, le questionnaire est allégé. L'indicateur de durée hebdomadaire collective de cette publication est calculé en utilisant la Déclaration Sociale Nominative (DSN).

L'indice du salaire mensuel de base (SMB) augmente de 0,5 % au 4^e trimestre 2021 et de 1,7 % sur un an dans les sociétés de 10 salariés ou plus de l'ensemble du secteur privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales. L'indice du salaire horaire de base des ouvriers et des employés (SHBOE) progresse de 0,7 % au 4^e trimestre 2021 et de 1,8 % sur un an.

Ces évolutions doivent être mises en regard de l'inflation sur la période : les prix à la consommation (pour l'ensemble des ménages et hors tabac) augmentent de 1,0 % entre septembre 2021 et décembre 2021 et de 2,8 % sur un an au quatrième trimestre¹.

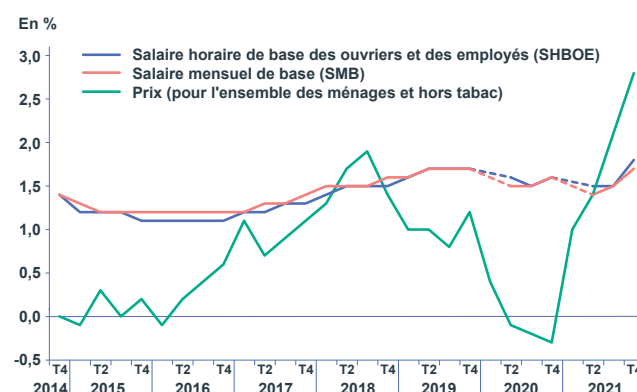
Sur le même champ, la durée hebdomadaire collective moyenne du travail s'établit à 35,7 heures au 31 décembre 2021.

Selon l'estimation flash de l'emploi salarié réalisée par l'Insee et la Dares², dans l'ensemble des entreprises du secteur privé, les effectifs salariés augmenteraient de 0,5 % au 4^e trimestre 2021 (soit +106 700 emplois). Sur un an, ils progresseraient de 3,3 % (soit +648 200 emplois).

¹Il s'agit de l'indice des prix à la consommation hors tabac pour l'ensemble des ménages. Cet indice est retenu du fait de la prépondérance accordée au salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés. Les modalités de revalorisation du Smic font quant à elles référence à l'augmentation de l'indice mensuel des prix à la consommation hors tabac des ménages du premier quintile de la distribution des niveaux de vie (+1,3 % de septembre 2021 à décembre 2021 et +3,1 % de décembre 2020 à décembre 2021).

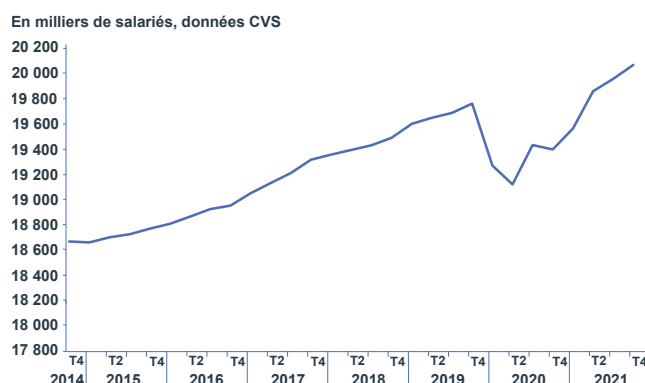
²L'estimation flash de l'emploi salarié, disponible moins de 45 jours après la fin du trimestre, couvre uniquement le champ privé. Dans l'industrie, la construction et le tertiaire marchand hors intérim, elle était fondée, avant le début de la crise sanitaire, sur des modèles d'étalonnages estimés par la Dares et l'Insee à partir des données de l'enquête trimestrielle Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre (Acemo), et des données issues des enquêtes de conjoncture de l'Insee auprès des chefs d'entreprises. Le recours à la modélisation permettait d'extrapoler à l'ensemble des entreprises les résultats de l'enquête trimestrielle Acemo qui ne couvre que celles d'au moins 10 salariés. Depuis la crise sanitaire, les étalonnages ne sont plus mobilisés qu'à partir des enquêtes de conjoncture et les estimations flash sont principalement réalisées en mobilisant de manière anticipée les données issues de la déclaration sociale nominative. Enfin, l'estimation flash de l'emploi intérimaire est réalisée par la Dares à partir des déclarations sociales nominatives des entreprises de travail temporaire.

GRAPHIQUE 1 | Glissement annuel des salaires et des prix à la consommation



Avertissement : pour le salaire horaire de base et le salaire mensuel de base, les glissements annuels aux T1 2020 et T1 2021 ne peuvent pas être calculés. Champ à partir du 2^e trimestre 2018 : salariés du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales ; France hors Mayotte. Champ jusqu'au 1^{er} trimestre 2018 : champ précédent hors Drom, hors associations de loi 1901 de l'action sociale et hors syndicats de copropriété. Sources : Dares, enquête trimestrielle Acemo ; Insee, indice des prix à la consommation.

GRAPHIQUE 2 | Emploi salarié trimestriel



Champ : salariés du privé ; France (hors Mayotte). Sources : Acoess, Dares, Insee, voir note (3) page 2.

TABLEAU 1 | Évolution des salaires mensuels de base par secteur d'activité

Variations trimestrielles, en %

	4 ^e trim. 2019	Variation semestrielle au 1 ^{er} semestre 2020	3 ^e trim. 2020	4 ^e trim. 2020	1 ^{er} trim. 2021	2 ^e trim. 2021	3 ^e trim. 2021	4 ^e trim. 2021
Ensemble	0,2	1,0	0,2	0,3	0,6	0,3	0,3	0,5
Industrie* (DE à C5)	0,1	1,1	0,2	0,2	0,6	0,5	0,3	0,3
Construction* (FZ)	0,2	1,5	0,3	0,2	0,7	0,3	0,2	0,3
Tertiaire* (GZ à RU)	0,2	0,9	0,2	0,3	0,5	0,3	0,3	0,5

* Les regroupements utilisés sont obtenus à partir du niveau A17 de la nomenclature agrégée « NA » fondée sur la nomenclature d'activité économique (NAF rév. 2).

Champ : salariés du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales ; France (hors Mayotte).

Source : Dares, enquête trimestrielle Acemo.

TABLEAU 2 | Évolution des salaires horaires de base des ouvriers et des employés par secteur d'activité

Variations trimestrielles, en %

	4 ^e trim. 2019	Variation semestrielle au 1 ^{er} semestre 2020	3 ^e trim. 2020	4 ^e trim. 2020	1 ^{er} trim. 2021	2 ^e trim. 2021	3 ^e trim. 2021	4 ^e trim. 2021
Ensemble	0,2	1,1	0,3	0,3	0,6	0,3	0,3	0,7
Industrie* (DE à C5)	0,2	1,1	0,3	0,2	0,6	0,4	0,3	0,3
Construction* (FZ)	0,2	1,3	0,4	0,2	0,7	0,4	0,2	0,3
Tertiaire* (GZ à RU)	0,2	1,0	0,2	0,3	0,6	0,3	0,3	0,8

* Les regroupements utilisés sont obtenus à partir du niveau A17 de la nomenclature agrégée « NA » fondée sur la nomenclature d'activité économique (NAF rév. 2).

Champ : salariés du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales ; France (hors Mayotte).

Source : Dares, enquête trimestrielle Acemo.

TABLEAU 3 | Évolution de l'emploi salarié en milliers³

Données CVS en fin de trimestre

	Variations trimestrielles des effectifs salariés (en milliers)								Effectifs au 4 ^e trim. 2021 (en milliers)
	1 ^{er} trim. 2020	2 ^e trim. 2020	3 ^e trim. 2020	4 ^e trim. 2020	1 ^{er} trim. 2021	2 ^e trim. 2021	3 ^e trim. 2021	4 ^e trim. 2021	
Ensemble	-475,1	-144,7	302,0	-33,1	160,9	285,3	95,2	106,7	20 041,1
Agriculture* (AZ)	-5,9	-1,6	0,3	10,4	-3,7	-0,1	-1,9	4,1	311,9
Industrie* (DE à C5)	-11,9	-23,7	-8,0	-12,6	5,9	2,7	4,2	5,3	3 078,6
Construction* (FZ)	2,3	4,0	16,2	8,3	33,1	4,2	-3,7	0,5	1 494,8
Tertiaire* (GZ à RU)	-459,7	-123,4	293,6	-39,2	125,6	278,5	96,6	96,8	15 155,8
<i>Dont intérim</i>	-314,7	104,2	129,7	38,7	5,4	18,0	12,1	71,1	850,3

* Les regroupements utilisés sont obtenus à partir du niveau A17 de la nomenclature agrégée « NA » fondée sur la nomenclature d'activité économique (NAF rév. 2).

Champ : salariés du privé ; France hors Mayotte.

Sources : Acoess, Dares, Insee.

TABLEAU 4 | Évolution de l'emploi salarié en pourcentage³

Données CVS en fin de trimestre

	Variations trimestrielles des effectifs salariés (en %)								Variation annuelle au 4 ^e trim. 2021 (en %)
	1 ^{er} trim. 2020	2 ^e trim. 2020	3 ^e trim. 2020	4 ^e trim. 2020	1 ^{er} trim. 2021	2 ^e trim. 2021	3 ^e trim. 2021	4 ^e trim. 2021	
Ensemble	-2,4	-0,8	1,6	-0,2	0,8	1,5	0,5	0,5	3,3
Agriculture* (AZ)	-1,9	-0,5	0,1	3,4	-1,2	0,0	-0,6	1,3	-0,5
Industrie* (DE à C5)	-0,4	-0,8	-0,3	-0,4	0,2	0,1	0,1	0,2	0,6
Construction* (FZ)	0,2	0,3	1,1	0,6	2,3	0,3	-0,2	0,0	2,3
Tertiaire* (GZ à RU)	-3,1	-0,9	2,1	-0,3	0,9	1,9	0,6	0,6	4,1
<i>Dont intérim</i>	-40,0	22,1	22,5	5,5	0,7	2,4	1,6	9,1	14,3

* Les regroupements utilisés sont obtenus à partir du niveau A17 de la nomenclature agrégée « NA » fondée sur la nomenclature d'activité économique (NAF rév. 2).

Champ : salariés du privé ; France hors Mayotte.

Sources : Acoess, Dares, Insee.

Jérôme Hananel (Dares).³Les chiffres pour le 4^e trimestre 2021 correspondent à l'estimation flash de l'emploi salarié réalisée par l'Insee et la Dares à partir des enquêtes de conjoncture de l'Insee auprès des entrepreneurs et des déclarations sociales nominatives (DSN). Les chiffres pour les trimestres précédents proviennent des dernières estimations statistiques d'emploi publiées par l'Insee, la Dares et l'Acoess.**Les résultats provisoires présentés ici sont établis à partir des 8 600 premiers questionnaires exploitables reçus au 1^{er} février 2022. Les résultats définitifs seront publiés le 18 mars 2022.****Directeur de la publication**
Michel Houdebine**Directrice de la rédaction**
Anne-Juliette Bessone**Secrétaires de rédaction**
Thomas Cayet, Laurence Demeulenaere**Maquettistes**
Valérie Olivier, Bruno Pezzali**Mise en page et impression**
Dares, ministère du Travail,
de l'Emploi et de l'Insertion**Dépôt légal**
à parution**Numéro de commission paritaire**
3124 AD. ISSN 2109 – 4128
et ISSN 22674756**Réponses à la demande**
dares.communication@travail.gouv.fr**Contact presse**
Joris Aubrespin-Marsal
joris.aubrespin-marsal@travail.gouv.frLa Dares est la Direction de l'animation de la recherche,
des études et des statistiques du ministère du Travail,
de l'Emploi et de l'Insertion. Elle contribue
à la conception, au suivi et à l'évaluation
des politiques publiques, et plus largement
à éclairer le débat économique et social.dares.travail-emploi.gouv.fr**RETROUVEZ LES DONNÉES DES GRAPHIQUES
ET TABLEAUX SUR NOTRE SITE INTERNET.**STATISTIQUE
PUBLIQUE